

PLAN DE MOBILITÉ EMPLOYEUR COMMUN GERLAND

PdME-C Gerland

« Des entreprises engagées
pour une mobilité responsable »



Projet porté par le CLE7 - Club Lyonnais des Entreprises du 7^e : Thierry Berger, Président, MEIGE ; Sandrine Kirkklar, Secrétaire, ADH ; Nicolas Fritsch, Trésorier, Groupe SFC ; Dominique Fontaine, Communication, MEIGE ; Bruno Fleuret, bureau CLE7, RTE ; Frédéric Féoux-Milan, bureau CLE7, EDF ; Mathieu Lebleu, bureau CLE7,

ESAT J. Chavent (ADAPEI69) ; Jean-Michel Portal, bureau CLE7, Portal Avocat

Démarche animée par le groupe de travail de la commission mobilités du CLE7 : Christophe Geourjon, animateur du GT mobilités du CLE7, IBCP ; Bruno Fleuret, RTE ; Frédéric Féoux-Milan, EDF ; Guillaume

Normand, ENGIE ; Alexis Drossos, Secure Conseil ; Alice Delcourt, Métropole de Lyon

Chargées de mission mobilités du CLE7 : Salomé Bougon puis Amélie Vignet

NOVEMBRE 2020

ÉDITO CLE7

Le Club Lyonnais des Entreprises du 7^e (CLE7), fondé en 2015, a pour ambition de créer des dynamiques locales dans le 7^e arrondissement entre les différents acteurs impliqués dans sa vie économique : entreprises, établissements publics, écoles, partenaires institutionnels (métropole, mairie, CCI,...). Le thème de la mobilité est au cœur de nos préoccupations communes.

Les trajets domicile-travail occupent une place importante au quotidien. Faire évoluer ces déplacements contribue à améliorer la qualité de vie au travail tout en permettant un gain de temps et de pouvoir d'achat pour les salariés. Pour l'entreprise, c'est un facteur d'attractivité de nouveaux collaborateurs et c'est un engagement en faveur du développement durable.

Quant aux autres déplacements professionnels quotidiens, ils génèrent d'autres enjeux communs qui nécessitent de conduire des réflexions interentreprises sur nos mobilités. Pour l'entreprise, c'est un facteur d'amélioration continue et de performance durable.

Avec ce « Plan de Mobilité Employeur - Commun » Gerland, entreprises et salariés s'engagent résolument en faveur d'une mobilité multimodale plus durable tout en souhaitant continuer à développer la dynamique et l'attractivité économique de Gerland.



Thierry BERGER
Président CLE7



Christophe GEOURJON
Responsable commission
mobilité CLE7

ILS SOUTIENNENT ET ACCOMPAGNENT LE PLAN DE MOBILITÉ EMPLOYEUR - COMMUN (PDME-C)



Le quartier de Gerland est en pleine mutation. Chaque année, les salariés à rejoindre ce site sont de plus en plus nombreux. À l'heure du changement climatique, nous devons repenser la mobilité du quotidien. L'heure où chacun se retrouve seul dans sa voiture est révolue. Avec ce plan de mobilité, le CLE7 et les entreprises du territoire proposent des solutions créatives et innovantes allant dans le sens de l'intérêt général. Train, vélo, marche, trottinette ou co-voiturage sont autant de moyens pour réduire

la pollution de l'air et préserver notre santé. Je suis ravie que les entrepreneurs et salariés du 7^e s'engagent sur cette voie !

Fanny DUBOT
Maire du 7^e arrondissement de Lyon
Conseillère Métropolitaine



La démarche du Plan de Mobilité Employeur (PdM-E) permet de promouvoir avec cohérence l'ensemble des solutions alternatives à la voiture individuelle, en partant de la situation particulière de chaque site d'emploi et des besoins exprimés. Le PdM-E est un investissement – en temps d'animation essentiellement, que l'on peut clairement classer dans la catégorie des investissements qui profitent : au budget transport des salariés, au budget stationnement et flotte de véhicules des entreprises, mais aussi à la convivialité des collectifs de travail. Lorsqu'il est porté à l'échelle collective d'une zone d'activités, le PdM-C (C comme Commun) démultiplie ces effets.

Dans cette partition collective, la Métropole joue sa part, en soutenant l'animation des démarches, mais aussi et surtout en développant sans faiblir l'accessibilité multimodale des grandes zones d'emploi, confortant ainsi leur dynamisme. L'attractivité du 7^e arrondissement de Lyon n'est plus à démontrer, avec par exemple l'arrivée prochaine de l'École de management (EM). La Métropole sera au rendez-vous pour améliorer la desserte du secteur, à vélo comme en TCL via le Sytral (projet de tramway Gerland-Vénissieux). Bienvenue au 17^e Plan de Mobilité Commun de notre métropole !

Fabien BAGNON
Vice-président voirie et mobilités actives
Métropole de Lyon

1. CONTEXTE

Créé en 2015, le **CLE7** (Club Lyonnais des Entreprises du 7^e) s'est notamment fixé comme ambition de créer des dynamiques locales dans le 7^e arrondissement entre les différents acteurs impliqués dans la vie économique de l'arrondissement : entreprises, enseignements supérieurs, partenaires institutionnels (Métropole, mairie, etc.). Nos premières actions ont permis de créer un premier noyau de plus de 100 adhérents pour pouvoir lancer ensuite en 2019 la Commission Mobilité et d'envisager de nouvelles commissions à partir de fin 2020.

Les mobilités, et particulièrement les déplacements domicile/travail, représentent un intervalle de temps important pour les salariés et constituent aussi un enjeu pour les entreprises.

Améliorer les déplacements domicile/travail c'est un gain de temps et de pouvoir d'achat, c'est augmenter la qualité de vie au travail, c'est un facteur d'attractivité de nouveaux collaborateurs, et peut permettre de contribuer à apporter des solutions à la problématique du stationnement. Pour les salariés et les entreprises, favoriser les écomobilités c'est aussi un engagement dans une démarche de développement durable.

Le PdME-C Gerland, porté par le **CLE7** (Club Lyonnais des Entreprises du 7^e), est coconstruit avec les établissements de Gerland, réunis au sein de la commission mobilités du **CLE7**.

Le « Plan de Mobilité Employeurs - Commun » de Gerland entre en phase opérationnelle, il évoluera et se déploiera sur plusieurs années. Le **CLE7** jouera le rôle de facilitateur entre les entreprises adhérentes impliquées dans le PdME-C et les acteurs publics de la mobilité (Métropole de Lyon, Région Auvergne-Rhône-Alpes, SYTRAL, etc.).

2. CALENDRIER

Ce projet a démarré fin 2018 au cours de rencontres informelles avec des entreprises installées à Gerland. Fin 2019, le **CLE7** a obtenu le soutien de la Métropole de Lyon afin de mettre en place sur le quartier de Gerland un plan de mobilité inter-entreprises. Le diagnostic a été mené, entre et mars et août 2020, par Salomé Bougon.



Mi-novembre nous rentrerons dans la phase opérationnelle qui sera conduite par Amélie Vignet dans le cadre de son contrat d'alternance avec le **CLE7**. Cette phase nécessitera un engagement fort des référents mobilités des entreprises afin de coconstruire les actions qui répondent aux besoins des salariés.

Une évaluation des résultats de ce plan d'action sera menée au printemps 2022.

LISTE DES ENTREPRISES PARTICIPANTES



- ADH
- AGENCE DE L'EAU
- BIOASTER
- BOEHRINGER I
- CIRC**
- CTC
- CYLERGIE
- ECORIS
- EDF**
- EKIUM
- EM LYON**
- ENGIE**
- ENS
- EPISKIN
- ERAS
- ESAT J. CHAVENT
- ESSCA
- EUROFINS BIOMNIS
- EVOTEC
- FRAMATOME**
- GARAGE S. RENAULT
- HARDIS GROUP
- HOMESERVE
- IBCP
- ISARA
- LA BANQUE POSTALE
- LABORATOIRE AGUETTANT
- LOU RUGBY
- LYCÉE L. LABÉ
- MAISON DE L'ENVIRONNEMENT
- MAT ÉLECTRIQUE
- MAILLET
- MEDAC
- MEIGE
- MMIE
- NINKASI
- PACIFICA
- PLASTIC OMNIUM
- PÔLE EMPLOI
- RTE
- SANOFI
- SANOFI GENZYME
- SAUR
- SECURE CONSEIL
- SIEMENS
- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
- SONEPAR
- STEF
- TCE SAS
- TESSI
- THERMILYON
- TONY PARKER A.A.
- VELAN
- V3D

 Entreprises déjà implantées  Entreprises en cours d'implantation

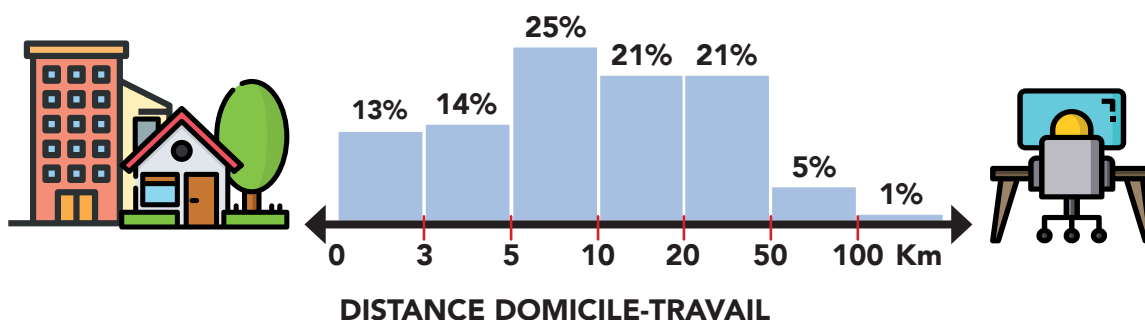
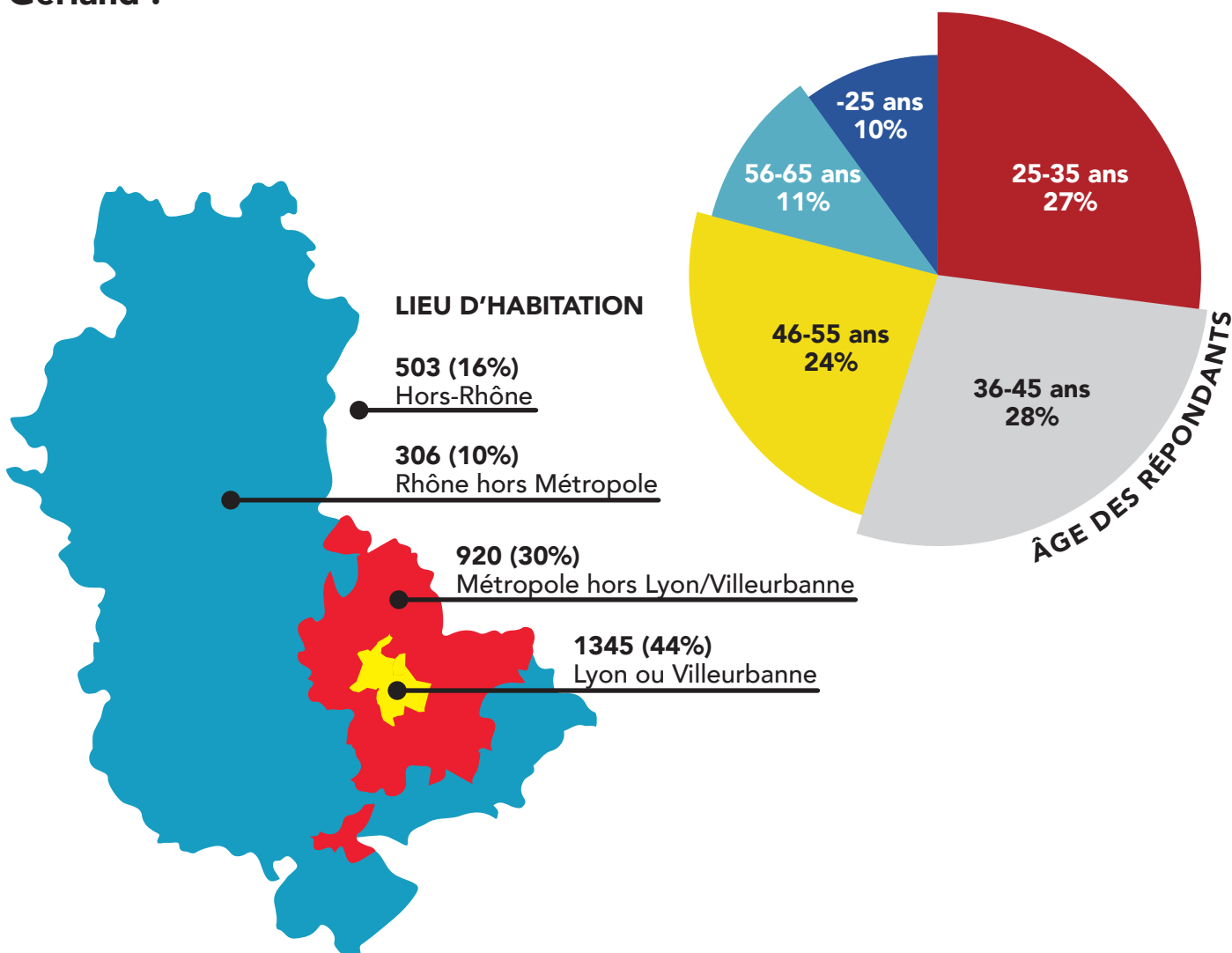
3. ÉLÉMENTS CLÉS DE L'ENQUÊTE DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

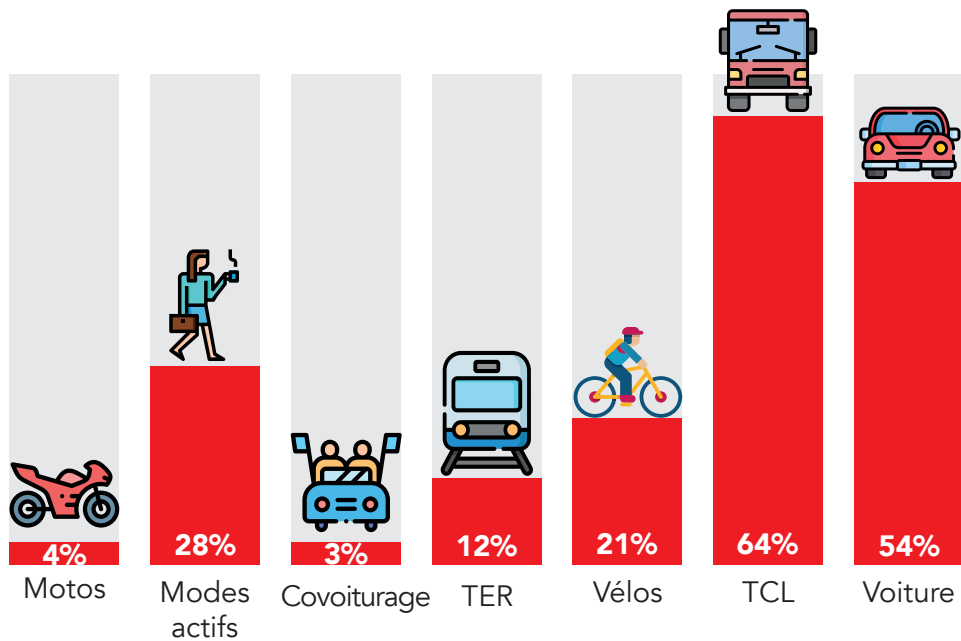
L'enquête a été réalisée en avril-juin 2020 auprès des entreprises et des établissements publics et d'enseignement supérieur installés à Gerland. Le quartier de Gerland se développant très rapidement nous avons souhaité intégrer dans la démarche les entreprises qui vont s'installer d'ici à 2022.

Au total ce sont 60 entreprises et 4 660 salariés/étudiants qui se sont associés à cette enquête :

- 3 082 répondants sont déjà présents à Gerland,
- 1 578 répondants vont arriver à Gerland dans les 2 ans.

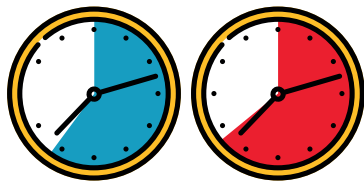
Synthèse des réponses des salariés des établissements déjà installés à Gerland :





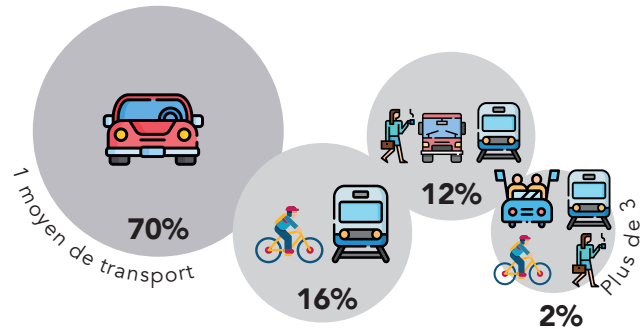
PARTS MODALES

Le graphique des parts modales prend en compte le fait qu'une personne peut utiliser plusieurs modes de transports pour se rendre à son travail



Trajet aller **37min**
Trajet retour **38min**

DURÉE MOYENNE DES DÉPLACEMENTS DOMICILE/TRAVAIL :



NOMBRE DE MOYENS DE TRANSPORTS UTILISÉS

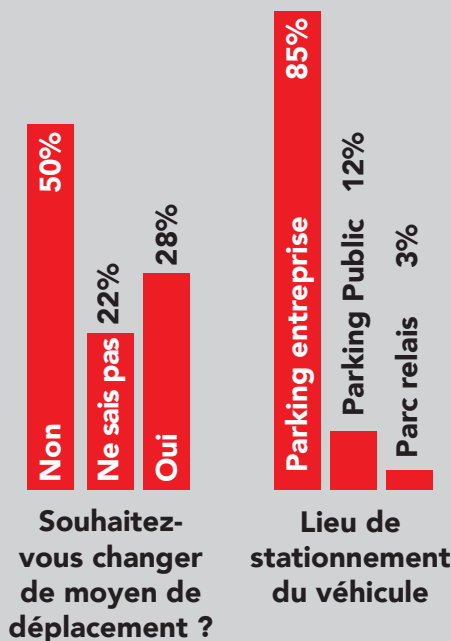
En pourcentage



FOCUS VOITURE

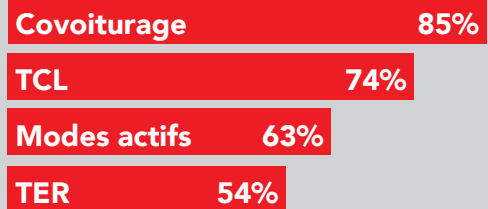
31% des usagers des voitures habitent à moins de 10kms

En moyenne, les usagers de la voiture individuelle roulent à **23km/h**



FOCUS ALTERNATIVES À L'AUTOSOLISME

Taux de satisfaction des utilisateurs



Distance domicile/travail des usagers

TCL : **64%** habitent à moins de 10kms
 TER : **89%** habitent à plus de 20kms
 Modes actifs : **74%** habitent à moins de 10kms
 Vélo : **82%** habitent à moins de 10kms
 Covoiturage : **52%** habitent à plus de 20kms

Synthèse des réponses des salariés des établissements qui vont s'installer à Gerland

À horizon 2025 se sont près de 12 000 nouveaux salariés qui vont travailler à Gerland. Au niveau de l'enquête nous avons sollicité les entreprises qui vont s'installer d'ici à fin 2022, ces entreprises représentent 1/3 des effectifs totaux à horizon 2025.

Globalement les salariés qui vont déménager sur Gerland dans les 2 ans ont des comportements assez proches des salariés déjà installés à Gerland.

69% des répondants à cette enquête indiquent qu'ils envisagent de modifier leurs habitudes de déplacements après le déménagement de leur établissement.

Ces données indiquent clairement que le changement de localisation de l'entreprise est un moment particulièrement opportun pour accompagner le changement des modes de déplacement. Ce sera une des priorités d'action du PdME-C.

En projetant les données des 1578 répondants à l'enquête sur les effectifs complets des établissements devant s'installer à Gerland à horizon 2025 (12 000 salariés), on peut appréhender l'évolution du nombre d'utilisateurs. Cela représenterait :

- + 5 400 usagers des TCL
- + 2 500 cyclistes
- + 6 000 usagers de la voiture individuelle (1000 sur stationnement public, 500 en parc relais, et 4 500 dans les entreprises)

Ces nouveaux usagers doivent être pris en compte dans l'appréhension des enjeux de stationnement et de mobilités. À ce jour il n'est pas possible d'absorber de tels volumes de stationnement ! Il y a donc un impératif de travailler en amont pour accompagner le changement de mode de déplacement !

4. IMPACT DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Horaires

Un point intéressant à souligner, seulement 42% des salariés déclarent avoir des contraintes personnelles (majoritairement liées à la garde d'enfants) qui contraignent leurs horaires de travail. Cela veut donc dire que 58% des répondants ont une certaine flexibilité horaire.

Les heures d'arrivée et de départ pourraient donc être modulées afin d'éviter les effets de congestion des routes et/ou des transports en commun aux heures de pointes. Dans le même temps, 47% des répondants souhaitent plus de flexibilité dans leurs horaires de travail.

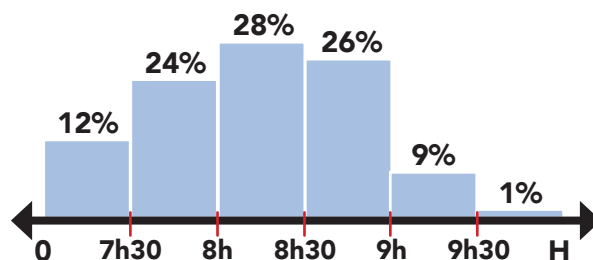
La thématique des horaires est ainsi un sujet qui pourra être travaillée avec les établissements dans le cadre du PdME-C.

Télétravail

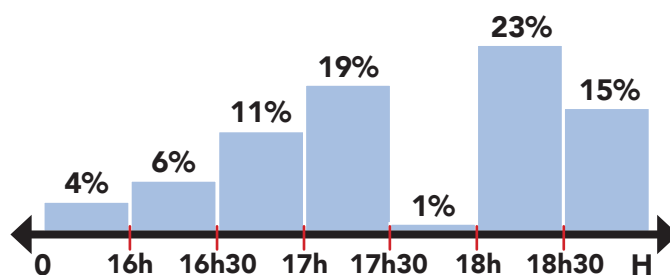
L'enquête ayant été réalisée durant le confinement, les réponses ne prennent pas en compte les changements importants induits par la crise sanitaire vis-à-vis du télétravail.

Parmi ceux qui ont déjà télétravaillé, 67% déclarent vouloir plus télétravailler. Parmi ceux qui n'ont jamais télétravaillé mais dont l'activité leur permet cette pratique, 75% déclarent vouloir essayer.

Comme partagé avec les entreprises lors de la réunion du 8 juillet le PdME-C intégrera un axe d'échange d'expérience dans le domaine du télétravail.



HORAIRE D'ARRIVÉE À L'ÉTABLISSEMENT



HORAIRE DE DÉPART DE L'ÉTABLISSEMENT

Jours habituellement télétravaillés	Nombre de répondants	Pourcentage
Lundi	1261	41%
Mardi	1200	39%
Mercredi	1249	41%
Jeudi	1290	42%
Vendredi	1550	51%
Samedi	116	4%
Dimanche	111	4%

5. PROPOSITION DES SALARIES POUR AMÉLIORER LES DEPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

À la fin de l'enquête, un champ libre proposait à chaque répondant d'exprimer son avis et ses suggestions pour améliorer les déplacements domicile/travail sur le quartier de Gerland. 3 238 salariés/étudiants, soit 70% des répondants, ont saisi cette possibilité.

Une représentation sous forme d'un nuage de points permet d'illustrer les mots clés les plus utilisés par les répondants.

La taille de la police reflète le nombre de fois que ce mot est utilisé.

Attention cette enquête ayant été réalisée durant le confinement le télétravail était encore en phase de démarrage, il est donc probablement sous-évalué.



CONCLUSIONS

Cette enquête a permis de dresser un état des lieux et de recenser de nombreux enjeux liés aux déplacements domicile/travail :

- Un **autosolisme prégnant** majoritairement expliqué par le fait que 50% des navetteurs habitent à plus de 10km de leur établissement.
- Une **utilisation du réseau TCL importante à l'échelle de Gerland**, mais contrastée entre la partie Nord et la partie Sud **révélant des disparités d'accessibilité**.
- **Une forte dynamique d'usage du vélo et des modes actifs**, mais freinée par des aménagements et des infrastructures incomplets et/ou non totalement sécurisés ainsi que la présence de certaines zones d'insécurité publique.
- **Une réflexion autour des nouveaux modes de travail qui faciliteraient la « non-mobilité »** : développement accéléré du télétravail, nouvelle organisation des horaires, proposition de nouveaux lieux de travail (tiers-lieux, co-working, etc.).

PLAN DE MOBILITÉ EMPLOYEURS - COMMUN GERLAND | PdME-C Gerland

FEUILLE DE ROUTE

Cette feuille de route s'engage résolument en faveur d'une mobilité plus durable tout en souhaitant continuer à développer la dynamique et l'attractivité économique de Gerland.

À partir de cette enquête, d'échanges directs avec les référents mobilité ainsi que lors des réunions organisées depuis début 2019, la feuille de route du **PdME-C Gerland** est envisagée autour de **plusieurs axes fondateurs** qui devront s'articuler à court, moyen et long terme :

OPTIMISER L'EXISTANT

Travailler en interface avec les collectivités, les entreprises et les acteurs de la mobilité afin de décliner rapidement des premières actions pragmatiques.

TRANSPORTS EN COMMUN

Accompagner, favoriser leur usage (TCL, TER, etc.), contribuer à mieux définir l'offre et participer à son adaptation (capacité, fréquence, enjeu du « dernier km »), mieux faire connaître les solutions (offre, billettique, tarifs, etc.), etc.

MODES ACTIFS

Développer leur pratique (vélos, trottinettes, sécurité routière, marche, etc.), imaginer des solutions alternatives (par exemple lors d'épisodes de mauvais temps) pour éviter le retour à la voiture.

VOITURES

Encourager les pratiques responsables (covoiturage, sécurité routière, autopartage, stationnements partagés, stationnements mutualisés, création de « lignes de covoiturage », etc.).

ORGANISATIONS DU TRAVAIL

Accompagner et coordonner les établissements dans le déploiement de nouvelles pratiques (télétravail, flexibilité des horaires, espaces coworking, etc.).

AMÉNAGEMENTS URBAINS

Contribuer à une meilleure prise en compte des besoins (pistes cyclables, renforcement de la sécurité, éclairage public, question des stationnements, etc.).

PROSPECTION SUR LA QUESTION DES MOBILITÉS

Anticiper les évolutions, intégrer dans les réflexions les déplacements professionnels mais aussi les questions de logistique urbaine, loisirs, etc.

PILOTER LE PDME-C

Faire vivre le plan de mobilité employeurs, évaluer le PdME-C, lieu d'information, d'échange des pratiques et expériences, lieu d'animation et de ressources, etc.

La déclinaison en plan d'action et en axes de travail sera construite avec les référents mobilités des entreprises installée à Gerland. L'objectif est de répondre au mieux aux besoins exprimés par les salariés et les entreprises en prenant en compte les orientations des collectivités locales. Les entreprises adhérentes au CLE7 constitueront le comité de pilotage du PdME-C

Ce travail « sur mesure » sera probablement à mener par secteur géographique, les problématiques étant très diverses sur l'ensemble du quartier de Gerland.